



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 MARS 2018

Date de la convocation : 02 mars 2018

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Jean Yves ROSAZZA (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Alain LAFONTANA (Titulaire), Monsieur Bernard PAGES (Suppléant), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Vincent DEDIEU (Suppléant), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (Titulaire), Madame Carole VEILLARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°180320_007
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 - BUDGET PRINCIPAL**

DÉLIBÉRATION N°180320_007 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Vu l'article L5721-4 et les dispositions des chapitres II et VII du titre unique du livre VI de la première partie relatives au contrôle budgétaire et aux comptes publics du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant le vote du Compte Administratif 2017 en date du 20 mars 2018 :

- dont la section de fonctionnement fait apparaître un excédent cumulé de clôture de 445 189,36 euros
- dont la section d'investissement, avec prise en compte des Restes à Réaliser 2017, fait apparaître un besoin de financement de 75 126,42 euros

A Résultat de l'exercice en fonctionnement précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-161 259,42 euros
B Résultats antérieurs reportés en fonctionnement ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 606 448,78 euros
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	+ 445 189,36 euros
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement)	- 8 677 euros
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement	- 66 449,42 euros
Besoin de financement = F = D + E	-75 126,42 euros
EXCÉDENT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (R 002)	+ 370 062,94 euros

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir procéder à l'affectation comme suit :
 - Besoin de financement de la section d'investissement (article 001 D) : 8 677 euros
 - Affectation des résultats pour couverture du solde d'investissement corrigé des Restes A Réaliser 2017 pour 66 449,42 euros (article 1068 R) : 75 126,42 euros
 - Excédent d'exploitation (article 002 R) : 370 062,94 euros

DÉLIBÉRATION N°180320_007
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 23/03/2018

Reçu en préfecture le 23/03/2018

Affiché le



ID : 033-200010049-20180320-180320_007-DE

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 20 mars 2018

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT